



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
SIÈGE SOCIAL**

3110, boulevard Martel
Saint-Honoré, G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705
Télé. : 418 673-7205
Sans frais : 1 888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
POINT DE SERVICE**

449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113
Télé. : 418 544-1081

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DU FJORD-DU-SAGUENAY**

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 137.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 mai 2019, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le règlement numéro 19-403. Ce règlement modifie le Règlement de zonage numéro 15-332 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
2. Le règlement numéro 19-403 a pour but d'ajouter les usages de pourvoirie dans la zone 20-2F suite à une demande de modification du propriétaire de la Pourvoirie Nordic.
3. Le règlement numéro 19-403 est entré en vigueur le 14 mai 2019, soit le jour où il a été réputé conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement peut être consulté au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré, G0V 1L0, ainsi qu'au point de service au 449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0, pendant les heures de bureau.

DONNÉ à Saint-Honoré, ce 17 mai 2019.

Christine Dufour
Directrice générale et secrétaire-trésorière